



nendazpanorama

N° 108 | AOÛT 2011

sommaire

NENDAZENSEMBLE

| | |
|--------------------------------------------------|----|
| Information urgente | 2 |
| Avenir de l'école | 2 |
| Recherche de patrouilleurs | 3 |
| Serge Métrailler, informaticien communal | 4 |
| Organisation des classes enfantines et primaires | 6 |
| Organisation du C.O | 8 |
| Congés et absences | 8 |
| Aide pédagogique hors classe | 9 |
| Listes des élèves | 9 |
| Orientation scolaire et professionnelle | 9 |
| Enseigner | 10 |

NENDAZDURABLE

| | |
|----------------------------------------------------|----|
| Projet d'agrandissement du centre scolaire d'Aproz | 12 |
| Salle polyvalente de H.-N. situation des travaux | 13 |
| Plaine des Ecluses, cœur de la station | 14 |
| Donner... un peu de temps | 15 |

NENDAZBOUGE

| | |
|---------------------------------------|----|
| Structures d'accueil pour les enfants | 16 |
| Info Nendaz Tourisme | 17 |
| Enjoy Nendaz | 18 |
| Lud'Oasis | 18 |
| Les activités de l'ASPN | 19 |

NENDAZRÉTRO

| | |
|--------------------|----|
| La photo de classe | 20 |
|--------------------|----|

NENDAZPRATIQUE

| | |
|-----------------------------------|----|
| Plan de scolarité | 23 |
| Horaires des transports scolaires | 24 |

Édité par la commune de Nendaz
Case postale 8 - 1996 Basse-Nendaz



edito

par Myriam Bornet

Le numéro d'août du Nendaz Panorama est traditionnellement consacré à l'école et les familles sont impatientes de découvrir avec quels enseignants leurs enfants seront scolarisés dès la rentrée prochaine. L'attribution des classes n'est pas chose aisée et je remercie la direction des écoles pour la gestion remarquable de cette lourde responsabilité. Après la dotation des heures d'enseignement par le DECS, en tenant compte dans la mesure du possible des recommandations de l'inspecteur et des desiderata du personnel enseignant, en suivant la volonté politique des autorités, l'organisation des classes ne parvient toutefois à satisfaire les désirs de chacun. Si nous ouvrons quelque peu nos horizons, nous pouvons constater que nous ne sommes pas si mal lotis. Une école publique, dont les frais sont répartis sur l'ensemble de la population, offrant un enseignement adapté à chaque enfant, une école introduisant les nouvelles technologies et les nouveaux savoirs... avouons que nous sommes des privilégiés. La tendance actuelle vise l'intégration de tous les enfants dans nos classes de la première enfantine à la fin de la scolarité obligatoire. Si cette politique d'intégration est louable à tout point de vue, elle manque toutefois d'anticipation dans le soutien apporté aux enseignants. Leur formation de base à l'école normale ne les a pas préparés à accueillir un enfant différent. Merci à tous ceux qui vont accompagner ces élèves particuliers dès la rentrée.

A la lecture de ce numéro, vous découvrirez quelques nouveautés dans notre école nendette. Les classes enfantines de tous les centres seront désormais des classes à deux degrés afin de s'adapter déjà aux exigences prévues dans le concordat romand HARMOS. Les enseignants du primaire poursuivent quant à eux leur perfectionnement en langue 2 (allemand) et 3 (anglais). Au CO, la nouvelle loi demande pour cette rentrée une nouvelle organisation répartissant les élèves de première année suivant leurs niveaux de connaissance en mathématiques et en français. L'apprentissage des langues pour ces jeunes sera dès cette année donné à des groupes d'élèves restreints permettant un meilleur travail à l'oral notamment. Dans le cadre de la politique familiale, les autorités ont favorisé l'ouverture prochaine d'une nouvelle structure d'accueil pour écoliers à Aproz et une ouverture prolongée de la structure sise à la Crête de Brignon. Pour rappel, celle d'Haute-Nendaz accueille depuis l'année dernière tous les enfants de notre commune également pendant les vacances scolaires et les vacances d'été. Avec les nouvelles constructions et les rénovations des infrastructures scolaires, avec le soutien de la direction des écoles, avec l'enthousiasme du personnel enseignant et le dévouement des éducatrices des UAPE, l'école nendette est parée pour préparer nos enfants à faire face aux défis de la société de demain. Je vous souhaite une belle fin d'été. Bonne lecture.

Myriam Bornet, conseillère communale;
présidente de la commission
«Enseignement et formation» ■



information urgente

du service de sécurité

A la population de Nendaz,
La police municipale de Nendaz en collaboration avec la police cantonale doit faire face ces jours à une recrudescence d'actes de mendicité sur le territoire communal.

Nous rappelons que l'article 15 du règlement de police de la commune de Nendaz ne laisse aucune place à l'interprétation « Il est interdit de se livrer à la mendicité tant sur le domaine public que privé ».

Ces mendiants s'en prennent généralement aux personnes âgées qui sont

plus vulnérables. Dès lors il serait opportun d'informer nos aînés et les orienter sur l'attitude à adopter.

Afin d'éviter une augmentation de ces délits, nous invitons nos concitoyens à :

- **Ne pas donner de l'argent même si ces personnes paraissent nécessiteuses.**
- **Ne laisser pénétrer sous aucun prétexte une personne inconnue dans son domicile.**
- **Ne signer aucune pseudo-pétition.**
- **Ne pas divulguer ses coordonnées.**

Afin de nous aider à endiguer ce phénomène, nous vous invitons à nous signaler immédiatement tous faits suspects, soit directement auprès de votre police municipale au 027 289 56 40 ou auprès de la police cantonale au 117.

Nous vous informons également que conformément à la législation en vigueur, tout acte de vente ambulante ou colportage est soumis à autorisation.

Nous vous remercions de votre collaboration. ■

avenir de l'école: présentation générale

par Claudy Bourban

L'organisation de notre école pour l'année à venir est basée sur les dotations suivantes accordées par le DECS :

- pour le Cycle d'orientation: 419 périodes/semaine
- pour le primaire: 16 postes + 12h GNT soit 444 heures/semaine
- pour l'école enfantine: 5.83 postes (105/18)
- pour les cours ACM/ACT: 11 cours
- pour les appuis pédagogiques intégrés: 34 heures/semaine
- classes d'adaptation décentralisées destinées à l'intégration d'élèves ayant des besoins particuliers avec une dotation de 7.5 heures hebdomadaires en primaire et 6 périodes au CO.

Personnel enseignant

Au terme de l'année scolaire 2010-2011, une enseignante a fait valoir son droit à la retraite. Madame Elisabeth Praz, enseignante au Cycle d'Orientation. Merci Elisabeth pour ta disponibilité et ton enthousiasme à transmettre aux élèves qui t'ont été confiés tes passions et ton expérience. Nendaz te dit sa gratitude et t'adresse ses sincères remerciements pour ta contribution à la formation de sa jeunesse.

Emploi

Après la perte d'un poste en primaire en 2009-2010, la stabilisation des effectifs nous a permis de conserver quasiment



toute la dotation de 2010-2011 pour l'organisation des classes primaires.

En enfantine la généralisation des classes à deux degrés encouragée par le DECS a eu comme conséquence l'augmentation d'un demi-poste qui a été mis au concours. Les élèves en difficulté bénéficieront toujours de 34 heures hebdomadaires d'appui pédagogique intégré.

Au Cycle d'Orientation l'augmentation de 5 périodes par rapport à l'année précédente ne correspond pas à une hausse des effectifs mais à l'introduction au niveau cantonal de la «Loi sur le Cycle d'Orientation» du 10 septembre 2009. Je reviendrai plus bas sur les nouveautés apportées par l'entrée en vigueur de cette loi. Ainsi pour le CO la mise au concours d'une vingtaine d'heures a été nécessaire.



Plan de scolarité harmonisé

L'introduction d'un plan de scolarité harmonisé et unique pour toutes les écoles de la scolarité obligatoire et «secondaire II général» du Valais romand a suscité nombre de réactions. Notamment dans les communes touristiques avec l'achèvement de l'année scolaire les derniers jours de juin et l'impossibilité de prendre des vacances entre la saison d'hiver et le démarrage de la saison estivale. Pour l'année 2011-2012 le plan publié avec l'ouverture des classes le lundi 22 août 2011 et la clôture le vendredi 29 juin 2012 est applicable tel quel. Des modifications pour les années suivantes sont à l'étude et vous serez tenus au courant dès que les décisions seront prises par le DECS.

Informations diverses

«Loi sur le Cycle d'Orientation» du 10 septembre 2009.

La rentrée scolaire 2011-2012 verra la mise en vigueur de la loi du 10 septembre 2009 pour les élèves de 1 CO. Une

information spécifique a déjà été donnée aux parents des élèves concernés.

Voici en résumé les principales innovations introduites par la nouvelle loi:

1. Un système cantonal unique, le système à niveaux.
2. Introduction progressive des niveaux.
 - deux disciplines enseignées en niveaux en 1^{re} année: français et mathématiques.
 - Puis 4 disciplines enseignées en niveaux en 2^e et 3^e année: français-mathématiques-allemand-sciences.
3. Langues étrangères.
 - En 1^{re} année l'allemand est enseigné en petits groupes hétérogènes.
 - En 2^e et 3^e année l'anglais est enseigné en petits groupes hétérogènes.
4. Orientation.
 - Une période hebdomadaire figure à la grille horaire des 3 années de Cycle.
 - Un portfolio d'orientation suit l'élève.
 - Un bilan d'orientation en milieu de 2^e année.
 - Des stages recommandés pour tous dès la 2^e année.
5. Aide aux élèves en difficulté.
 - Etudes dirigées.
 - Soutien pédagogique hors classe.
 - Appui pédagogique intégré.

Durant l'année scolaire des séances d'information à l'intention des parents seront mises sur pied régulièrement afin de répondre à vos questions. ■

recherche de patrouilleurs

par Marie-Cathy Constantin

Un MERCI tout particulier aux bénévoles d'Igier et de la Poya qui, tout au long de l'année, ont assuré la sécurité des enfants aux traversées «dangereuses» de routes.

Pour l'année scolaire qui s'annonce, nous sollicitons à nouveau votre collaboration pour Igier et la Poya. Si vous avez des disponibilités, merci de vous annoncer auprès de la Commission Enseignement et Formation ou de la Direction des écoles.

Si de nouveaux groupes de parents souhaitent s'organiser et mettre en place un service de patrouilleurs, ils bénéficieront d'un soutien communal comprenant la formation donnée par les agents de la police communale, le matériel ainsi que les assurances.

Pour toutes questions ou demandes complémentaires, veuillez vous adresser à la Direction des écoles. ■



Serge Métrailler, informaticien communal

par Simon Germanier

Voilà une décennie – c'était en 2001 – que Serge Métrailler, 33 ans, domicilié à Baar, travaille au service de notre administration communale. A un poste important, crucial même: celui de responsable de l'informatique. Un «ouvrier de l'ombre» au sens premier du terme. Informaticien de profession, Serge œuvre dans un univers par trop méconnu dont les arcanes apparaissent souvent auréolées de mystères. Un peu, c'est vrai, comme tout ce qui relève des nouvelles technologies ; un peu, c'est vrai aussi, comme tous les métiers neufs soumis aux regards des anciens.

Nous avons pensé utile de mettre cette fonction-là en lumière, si j'ose dire. Et, puisqu'il fait partie de la cible visée, l'homme aussi. Qui n'en a guère besoin, certes, pour ce qui est de sa personnalité: Serge est connu pour sa voix de ténor à l'Octuor Vocal de Sion, pour son art du théâtre, pour son goût de l'écriture, entre autres talents. Connus encore pour ses engagements, politiques par exemple.

J'ai toujours trouvé curieux ce contraste entre l'homme créatif des activités artistiques et intellectuelles et l'esprit cartésien qu'il faut à l'informaticien. Il m'a dit y trouver là une sorte d'équilibre, un viatique. Oui, parce qu'il faut avoir les pieds bien sur terre pour se permettre un esprit ouvert à la fois à la beauté et aux rigidités du système binaire.

Interview

S.G.: Peux-tu situer, pour le grand public, ton champ d'activité à la commune.

S.M.: Je suis responsable de tout ce qui touche à l'informatique. Mon job se situe à l'arrière-plan des services habituels puisque je ne suis rattaché directement à aucun d'eux mais que je travaille pour tous. Hiérarchiquement je dépends directement du secrétaire communal et de la commission d'administration générale. Par informatique il faut entendre tout ce qui a trait aux nouvelles technologies, de l'acquisition du matériel à l'exploitation très générale des logiciels et de leur main-



tenance, ainsi que des télécommunications et de l'infrastructure réseau. Outre pour les services classiques de l'administration, j'interviens aussi pour le compte de Nendaz Tourisme, pour le CMS, le Foyer Ma Vallée, la bibliothèque et la ludothèque, pour les écoles de Nendaz, d'Isérables et de Veysonnaz.

S.G.: De quel effectif de personnel disposes-tu ?

S.M.: J'ai pour collègue à plein temps François Maytain, de Haute-Nendaz. Pour les écoles je suis secondé par Manu Charbonnet, l'instituteur, qui dispose d'heures de décharges pour cette fonction. Et puis, dans chaque secteur d'utilisation, le service concerné doit désigner un «correspondant informatique local». Par comparaison avec ce qui se fait ailleurs et au regard de notre infrastructure nous pouvons nous considérer comme étant en sous-effectif.

S.G.: Dresse-nous un état de situation global de l'informatisation de notre administration ?

S.M.: Disons que tous les services sont aujourd'hui équipés. Mais avec des degrés divers d'intégration. Les applications dites «métiers» [comme la comptabilité, les impôts, le contrôle des habitants, etc. etc.] sont fournies par un intervenant extérieur, la maison Technologie Informatique SA, à Sierre, mais hébergées dans nos locaux et gérées par nos soins. La

presque totalité des bâtiments communaux sont reliés en fibre optique et les derniers le seront dans les prochains mois. Ce qui nous permet une gestion centralisée de notre infrastructure.

S.G.: Combien de «machines» fonctionnent actuellement dans les services communaux ?

S.M.: Environ 300, dont une bonne moitié dans les écoles. A cela vient s'ajouter une vingtaine de serveurs, un parc d'imprimantes et tout un parc de composants réseau permettant l'interconnexion de ces divers éléments. Le cœur du système est hébergé dans le sous-sol de la maison communale à Basse-Nendaz, dans un local spécialement aménagé [sécurisé et climatisé] en 2006.

S.G.: En deux mots, les principaux projets pour un futur plus ou moins immédiat ?

S.M.: Dans les projets qui concernent directement le citoyen, l'instauration du «guichet virtuel» dont on parle depuis des années. Mais il faut savoir que le projet est très ambitieux, trop peut-être. Il implique la Confédération, les cantons et les communes. La difficulté essentielle est que la planification et la coordination doivent venir d'en haut ; alors que la mise en œuvre se fait par le bas. Je mentionnerai aussi le développement et les améliorations à apporter à notre SIT [cartographie à disposition sur le Net].

S.G.: Venons-en à l'école, selon le souhait manifesté par la rédaction de Nendaz Panorama. Puisqu'il s'agit du numéro d'août, traditionnellement consacré à l'organisation scolaire à venir. L'informatique intégrée à l'école nendette jouit d'une excellente réputation en haut-lieu, m'a-t-on assuré. Qu'en penses-tu?

S.M.: Je crois que c'est vrai. Nendaz dispose d'un atout que peu d'autres communes ont: la centralisation des moyens à disposition de tous les services, y compris de l'école. Par exemple les serveurs et les équipements réseaux avec lesquels nous travaillons sont les mêmes pour tous; de même l'informaticien. Cette vision ouvre de vastes horizons que ni l'école, ni Nendaz Tourisme, ni la bibliothèque n'auraient en se gérant seuls. Nous sommes en ce domaine des précurseurs et les modèles que nous développons sont repris ailleurs. Et puis la rationalisation a aussi un effet important sur les coûts. D'ailleurs un audit informatique mandaté par le canton nous a retenus comme exemple.

S.G.: L'informatique à l'école, c'est quoi et combien?

S.M.: Toutes les classes enfantines ont au moins un ordinateur; toutes les classes primaires aussi, mais beaucoup en ont plusieurs au gré des niveaux croissants d'enseignement. Enfin le Cycle d'orientation dispose de deux salles d'enseignement équipées, puisque l'informatique est une branche à ce niveau. L'école dispose aussi d'installations de projection par le biais de «beamer» (vidéoprojecteur) et d'écrans; pour toutes les classes du Cycle et pour 3 classes (actuellement) en primaire. Ce type d'installations remplace les rétroprojecteurs. En enfantines et en primaires, l'ordinateur est considéré comme un outil pédagogique, qui doit être adapté à chaque circonstance de l'enseignement.

S.G.: L'introduction a-t-elle été facile?

S.M.: Pour les élèves la question n'a pas posé de problème. Il faut dire qu'aujourd'hui les enfants sont acclimatés très tôt à ce genre d'outil. Pour les enseignants le pas a été fait assez facilement, pour deux raisons essen-

tiellement. La première est que l'informatique n'est pas arrivée de manière contraignante; chacun a pu y souscrire à son gré et selon ses attentes ou ses appréhensions. La deuxième tient justement à notre manière de faire dont nous parlions plus haut. L'enseignant s'est vu libéré des contraintes techniques pour se consacrer uniquement à l'aspect pédagogique. Il faut dire aussi que l'émulation entre enseignants a fait le reste.

S.G.: Pour ce qui est de l'informatique à l'école, le Département cantonal est-il intrusif?

S.M.: Pas du tout, l'informatique n'étant pas une branche enseignée officiellement, sauf au Cycle. L'ordinateur est un outil pédagogique, aussi chaque enseignant primaire et infantine est libre de l'utiliser selon l'objectif à atteindre. A Nendaz, nous disposons d'un vaste catalogue dynamique de logiciels éducatifs construit par l'expérience et l'échange entre plusieurs acteurs. Au contraire des manuels scolaires dont l'usage est imposé, celui des logiciels est libre.

S.G.: Quelles sont les améliorations à apporter au système, aujourd'hui?

S.M.: Les mêmes que dans tous les autres domaines d'utilisation. A commencer par une uniformisation du matériel, ce qui simplifierait la tâche de tout le monde. Il faut dire que tout va si vite en informatique qu'à peine une installation mise en place elle va déjà vers l'obsolescence. Deuxième souhait: pouvoir augmenter les budgets pour répondre aux demandes des maîtres qui sont de plus en plus fournies. Par exemple on voudrait des «beamer» dans toutes les classes. Mais cet outil-là coûte cher et demande une adaptation dans la méthode d'enseignement. Sauf à dire aussi que, chez nous, l'autorité de décision en matière financière, a toujours été particulièrement attentive à ce genre de besoins. Et généreuse. C'est peut-être une des raisons aussi de notre bonne réputation.

S.G.: Deux mots de la sécurité, une notion valable aussi pour l'école?

S.M.: Bien sûr. Et même particulièrement pour l'école. La sécurité doit se régler à deux niveaux. D'abord la sécu-

rité physique: un réseau est sujet à toutes sortes «d'attaques» extérieures, virus, spams, tentatives d'intrusion, etc. On règle cette question-là à l'aide de matériels et de logiciels spécifiques. Ce n'est pas une mince affaire. Par exemple, l'an passé nous avons barré la route à pas moins d'un million de spams (messages publicitaires non sollicités). Et puis il y a la sécurité interne en matière d'utilisation des moyens, de ceux offerts par le Net notamment. Dans ce cas nous agissons par le biais d'un catalogue de restrictions de sujets auxquels les accès sont purement et simplement coupés. Mais l'établissement de ce catalogue est d'une grande complexité et en constante adaptation.

S.G.: Y a-t-il déjà eu des problèmes dans ce domaine?

S.M.: Deux cas depuis que l'ordinateur est dans les écoles. Le domaine technique n'étant pas mis en cause la question n'est pas directement de mon ressort; c'est l'affaire de la direction des écoles.

S.G.: Pour terminer, un message du responsable de l'informatique communale au public?

S.M.: Je voudrais insister sur le fait que l'informatique est au service des gens et non pas l'inverse. L'ordinateur peut se révéler ludique mais il est avant tout un outil de travail. Si l'informatique communale passionne, je suis à disposition de tous celles et ceux qui souhaitent en savoir plus. L'informatique manque aujourd'hui encore d'un peu d'humanité. Sachons toujours privilégier le contact direct entre nous.



organisation des classes enfantines et primaires

par Marie-Cathy Constantin

CENTRE SCOLAIRE DE HAUTE-NENDAZ

N° de téléphone

- Centre scolaire de Haute-Nendaz
027 289 56 79
- Classe enfantine du Praplan
027 288 58 80
- Classe enfantine de la Cure
027 288 21 09
- Classe ACM de la Cure
027 288 21 10

Horaire de classe

- Centre scolaire de Haute-Nendaz et la Cure :
Matin : de 08h30 à 11h30
Après-midi : de 13h30 à 16h30
- Classe enfantine du Praplan :
Matin : de 8h40 à 11h40
Après-midi : de 13h40 à 16h40

Organisation des classes

- 1^{re} et 2^e enfantine du Praplan :
Corbaz-Fournier Emmanuelle
- 1^{re} et 2^e enfantine de la Cure :
Fournier Danièle

Les élèves de 1^{re} année enfantine ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

Les élèves de 2^e année enfantine ont classe les lundis, mercredis et vendredis matin ainsi que les mardis et jeudis toute la journée.

- 1^{re} primaire : Carthoblaz Micheline et Broccard Eliane

Les élèves de 1^{re} année primaire ont congé le mardi après-midi toute l'année ainsi qu'un vendredi après-midi sur trois selon un calendrier transmis par les enseignantes en début d'année.

- 2^e primaire : Cordova Catherine

Les élèves de 2^e année primaire ont congé le mercredi matin toute l'année ainsi qu'un vendredi après-midi sur

trois selon un calendrier transmis par l'enseignante en début d'année.

- 3^e primaire : Theytaz Cécile et Lang Anne
- 4^e primaire : Fournier Patrice
- 5^e primaire : Genolet Gérard et Pitteloud Marie-Françoise
- 6^e primaire : Theytaz Pierre
- Cours ACM – ACT : Conti Francine



CENTRE SCOLAIRE DE LA BIOLETTE À BASSE-NENDAZ

N° de téléphone

- Centre scolaire de la Biolette
027 289 56 77

HORAIRE DE CLASSE NOUVEAU !

- Matin : 08h30 à 11h30
- Après-midi : 13h30 à 16h30

- 1^{re} primaire : Glassey Marie-Antoinette et Clerc Anne

Les élèves de 1^{re} année primaire ont congé le vendredi après-midi toute l'année ainsi que le mercredi matin dès le 21 mars 2012.

- 2^e primaire : Lang Anne et Fournier Marie-Cécile

Les élèves de 2^e année primaire ont congé le mercredi matin toute l'année ainsi que le vendredi après-midi dès le 16 mars 2012.

- 3^e primaire : Déléze Marie-Danielle
- 4^e primaire : Bornet Alain et Glassey Simon
- 5^e primaire : Lathion Fabienne
- 6^e primaire : Charbonnet Manu, Glassey Simon et Constantin Marie-Cathy
- Cours ACM – ACT : Simone Crettenand et Conti Francine

Organisation des classes

- 1^{re} et 2^e enfantine : Coudray Marie-Antoinette et Fournier Joëlle
- 1^{re} et 2^e enfantine : Hugo Véronique

Les élèves de 1^{re} année enfantine ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

Les élèves de 2^e année enfantine ont classe les lundis, mercredis et vendredis matin ainsi que les mardis et jeudis toute la journée.



CENTRE SCOLAIRE D'APROZ

N° de téléphone

- Centre scolaire d'Aproz
027 289 56 75
- Classe enfantine d'Aproz
027 289 56 78

Horaire de classe

- Matin : 08h30 à 11h30
- Après-midi : 13h30 à 16h30

Organisation des classes

• 1^{re} et 2^e enfantine : Bornet Patricia

Les élèves de 1^{re} année enfantine ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

Les élèves de 2^e année enfantine ont classe les lundis, mercredis et vendredis matin ainsi que les mardis et jeudis toute la journée.

• 1^{re} et 2^e primaire : Fournier Michel

Les élèves de 1^{re} année primaire ont congé le mercredi matin toute l'année ainsi que le vendredi après-midi dès le 16 mars 2012.

Les élèves de 2^e année primaire ont congé le mercredi matin toute l'année ainsi que le vendredi après-midi jusqu'au 2 décembre 2011.

• 3^e et 4^e primaire :

Filliez Pierre-André
et Pitteloud Marie-Françoise

• 5^e et 6^e primaire : Chevrier Agnès et Pitteloud Marie-Françoise

• Cours ACM – ACT : Guntern Céline



CENTRE SCOLAIRE DE BAAR

N° de téléphone

- Centre scolaire de Baar
027 289 56 76

Horaire de classe

- Matin : 08h35 à 11h45
- Après-midi : 13h30 à 16h20

matin, les jeudis toute la journée ainsi que les mardis après-midi dès le 31 janvier 2012

• 2^e primaire : Broccard Eliane et Constantin Marie-Cathy

Les élèves de 1^{re} année primaire ont congé les vendredis après-midi toute l'année ainsi que les mercredis matin dès le 21 mars 2012.

Les élèves de 2^e année primaire ont congé les vendredis après-midi toute l'année ainsi que les mercredis matin jusqu'au 30 novembre 2011.

• 3^e et 4^e primaire : Fournier Jacques-Antoine



Organisation des classes

• 1^{re} et 2^e enfantine : Délèze Fanny et à déterminer

Les élèves de 1^{re} année enfantine ont classe les lundis, mardis et vendredis matin ainsi que les jeudis toute la journée.

Les élèves de 2^e année enfantine ont classe les lundis, mardis et vendredis

COURS D'APPUI PÉDAGOGIQUE INTÉGRÉ

Ces cours seront assurés dans les différents centres scolaires par :

- Fournier Raymonde et Genolet Marie-Cécile

COURS D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Dans les classes primaires, les cours d'enseignement religieux seront assurés par :

- L'abbé Bertelleto Léonard, Fendrych Nadia, Fournier Soraya,
Palazzo Monique, Glassey Jean-Philippe et Fendrych Martin

REMARQUES PARTICULIÈRES

L'organisation des «activités complémentaires» pour les classes de 1^{re} et 2^e primaire qui en disposent peut être faite de diverses manières : enseignement alterné, appuis aux élèves en difficulté voire combinaison des deux.

Les titulaires des classes de 6^e primaire ainsi que les enseignants qui effectuent leur formation d'anglais bénéficient de demi-journées de décharges pour l'exécution des diverses tâches fixées par une décision du Conseil d'Etat.



organisation du cycle d'orientation

par Marie-Cathy Constantin

N° de téléphone

- 027 289 56 70

Horaire de classe

- Matin : 07h55 à 11h30
- Après-midi : 13h50 à 16h20

Direction des écoles

• Directeur

M. Bourban Claudy
Tél. prof. 027 289 56 70
Tél. port. : 078 746 94 44
Tél. privé : 027 288 10 55

• Adjointe à la Direction des écoles enfantines et primaires

M^{me} Constantin Marie-Cathy
Tél. prof. : 027 289 56 74
Tél. port. : 079 779 58 42
Tél. privé : 027 288 32 68

• Secrétariat

M^{me} Arona Anne-Marie
Tél. prof. : 027 289 56 72
Une permanence est assurée les

matins de classe de 7h30 à 8h00 ainsi que les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30.

Orientation scolaire

M^{me} Dettwiler-Lorétan Isabelle
Tél. prof. : 027 289 56 74
La permanence est assurée le jeudi matin

Salle des maîtres du CO

Tél. 027 289 56 73

Organisation des classes

Personnel enseignant titulaire :
1C01 M. Fournier Yvan
1C02 M^{me} Glassey Vinciane
1C03 M^{me} Dénéreaz Marie-Paule
1C04 M. Bagnoud Pierre-Michel
2S1 M. Maret Jean-Daniel
2S2 M. Wicky Michel
2G1 M. Bollin Vincent
2G2 M. Lacomble Pierre
3C01 M. Broccard Jacques
3C02 M^{me} Délèze Monique
3C03 M. Fournier Antoine

Professeurs spécialisés ou auxiliaires :

M. Bourban Claudy
M^{me} Crettenand Annabelle
M. Dénéreaz Jean-Pierre
M^{me} Fournier Mireille
M. Fournier Thomas
M. Künzi Christian
M. Métrailler Serge
M. Praz Manu
M^{me} Porcellana Muriel
Autres : à déterminer

Enseignement spécialisé :
Fournier Antoine

Appel aux remplaçants

Chaque année, pour des raisons de maladie, de service militaire ou autre, des enseignants doivent être remplacés. Les personnes intéressées par des remplacements sont invitées à s'annoncer auprès de la direction des écoles.

congés et absences

par Marie-Cathy Constantin

D'après le règlement concernant les mesures disciplinaires et pénales applicables dans le cadre de la scolarité obligatoire, des congés individuels peuvent être accordés pour de justes motifs :

- par le maître pour une durée d'une demi-journée,
- par la commission scolaire, respectivement la direction des écoles jusqu'à neuf demi-journées de classe effectives,
- par l'inspecteur, de dix à vingt-sept demi-journées de classe effectives,
- par le département au-delà de vingt-sept demi-journées.

Les demandes sont adressées par les parents, dans un délai raisonnable, à la Commission Enseignement et Formation ou à la Direction des écoles. Le préavis du maître ou du titulaire est requis. Celui-ci est informé des décisions qui ont été prises.

Pour la planification de leurs vacances, les parents sont priés de respecter strictement le plan de scolarité.

Les parents sont responsables des congés qu'ils requièrent et assument la responsabilité du suivi des programmes.

Les parents annoncent l'absence de leur enfant AVANT LE DÉBUT DE LA CLASSE.

Un certificat médical peut être exigé si l'absence est due à une maladie ou à un accident. D'autres pièces justificatives peuvent être exigées lors d'absences dues à d'autres motifs.

Le titulaire de classe annonce à l'autorité scolaire toute absence prolongée et non justifiée.

Toute absence injustifiée est passible de sanction.

EN SAVOIR PLUS
WWW.NENDA.Z.ORG/ECOLE



aide pédagogique hors classe

par Marie-Cathy Constantin

L'aide pédagogique hors classe, est une structure destinée à apporter une aide personnalisée à des élèves non francophones ou en difficulté. Afin de permettre une meilleure intégration de ces élèves, nous avons constitué, il y a trois ans déjà, un réseau de personnes ressources qui, deux fois par semaine, accompagnent des enfants dans leurs apprentissages scolaires.

Selon les cas, elles apportent le soutien nécessaire :

- à l'apprentissage de la langue,
- à l'apprentissage de la lecture,
- à la mémorisation du vocabulaire français,
- à la mémorisation des résultats des additions, des soustractions et des multiplications,
- à l'apprentissage de l'orthographe des mots,

- à la compréhension des règles de grammaire, orthographe et conjugaison,
- à la réalisation des devoirs,
- à la compréhension et à la mémorisation des leçons.

L'année scolaire passée, pas moins de trente enfants ont été pris en charge par cette structure qui apporte un réel soutien aux élèves, aux familles et aux enseignants. Nos plus sincères remerciements vont aux personnes qui les ont accompagnés.

Par contre l'aide pédagogique ne peut fonctionner sans un nombre de personnes ressources suffisant. Alors, si vous êtes **étudiants, parents, grands-parents, enseignants**, que vous voulez aider concrètement des enfants et leur famille, que vous disposez d'un peu de



temps, que vous désirez partager vos connaissances et vos compétences, **nous avons besoin de vous.**

Inscription

Si cela vous intéresse, merci de nous envoyer un email à l'adresse suivante: marie-cathy.constantin@ecolenendaz.ch

Merci de préciser votre nom, prénom, date de naissance et profession ainsi que votre numéro de téléphone et adresse email.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez M^{me} Constantin Marie-Cathy au **079 779 58 42**.



EN SAVOIR PLUS
WWW.NENDAZ.ORG/APPUI

liste des élèves par classes

par Marie-Cathy Constantin

Les listes d'élèves par classes sont à disposition du public, pour consultation, au bureau communal dès le 16 août 2011.

Les listes concernant les classes enfantines et primaires sont à demander au guichet du secrétariat communal. Les listes relatives au Cycle d'orientation sont affichées dans le hall d'entrée.

Le bureau communal est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Toutes les informations concernant le matériel scolaire, les assurances et les soins dentaires se trouvent sous www.nendaz.org/ecole.



EN SAVOIR PLUS
WWW.NENDAZ.ORG/ECOLE



orientation scolaire et professionnelle

par Isabelle Dettwiler-Lorétan

L'année écoulée a vu se dérouler dans le CO la journée des métiers, occasion offerte aux élèves de 1 CO de faire le tour des grands domaines qui existent. Elle a été un succès grâce aux interventions des professionnels et des enseignants dans les classes. Grand merci à eux! Tout au long de l'année, l'excellente collaboration avec la direction et les enseignants a

permis à la permanence d'orientation de répondre, dans le temps qui lui est alloué, aux demandes des élèves de 2^e et 3^e et des parents qui l'ont sollicitée. De plus, tous les élèves qui le désiraient ont pu, comme chaque année grâce à la disponibilité du secrétariat qui assure le prêt au CO, emprunter des dossiers illustrant les métiers.

Par ailleurs, l'année scolaire 2011-2012 sera marquée par l'entrée en vigueur dès cet automne de la nouvelle loi sur le CO. Sans renier tous nos efforts passés, les nouvelles pistes qui ont été prises dans les textes devraient soutenir encore mieux la maturation du choix scolaire et professionnel des jeunes adolescents. L'office d'orientation, à travers plusieurs de ses

groupes de travail, a activement participé aux préparatifs liés aux changements prévus pour les 1^{er} CO à la rentrée. Le plus important, du point de vue de l'OSP, est certainement la mise en place d'un nouveau guide du choix professionnel. Il s'agit d'un cours hebdomadaire débutant dès la moitié de la 1^{re} année jusqu'en milieu de 3^e. Les parents pourront suivre le processus de leur enfant plus aisément.

La tendance actuelle au CO est de solidifier les échanges entre les partenaires qui accompagnent les enfants soit les parents, les enseignants, les conseillers en orientation et les entreprises. Le but est de préparer nos adolescents à ce passage important vers les formations, la vie adulte.

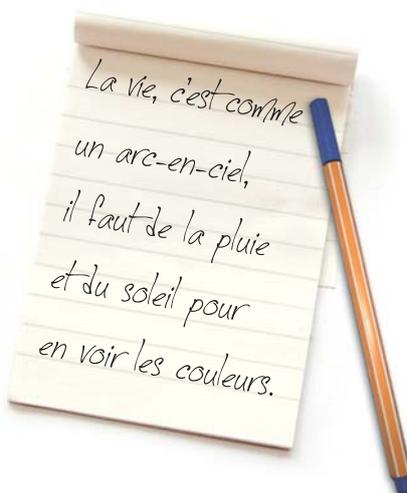
Choix des élèves à notre connaissance

Parmi les 63 élèves en fin de scolarité obligatoire, 7 ont décidé de faire une 3^e CO sur place, 1 une 3^e dans le Haut-Valais, et 6 ont opté pour une solution intermédiaire (séjour au pair, semestre de motivation, expérience professionnelle). Les apprentissages retenus cette année sont les suivants :

Apprentissage dual: 31 élèves (formation initiale en 2 ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou formation initiale de 3 ou 4

ans avec certificat fédérale de capacité (CFC).

- Boulangier-pâtissier (3)
- Constructeur métallique (1)
- Constructeur de route (1)
- Conducteur de camion (2)
- Dessinateur option architecture (3)
- Electricien de montage (1)
- Employé-e de commerce (3)
- Ferblantier (1)
- Forestier-Bûcheron (2)
- Gestionnaire du commerce de détail (vente) (1)
- Installateur sanitaire (2)
- Logisticien-ne (2)
- Mécatronicien, véhicule léger (2)
- Médiaticien (1)
- Menuisier (3)
- Polygraphe (1)
- Polymécanicien (1)
- Viticulteur (1)



Je tiens à remercier encore une fois les patrons qui préparent la relève pour notre société!

Apprentissage en école de métier:

dès cette année l'école de commerce en fait partie car elle délivre après 4 ans d'étude une maturité professionnelle commerciale.

- 1 élève à l'Ecole de commerce (EC) Sion,
- 3 assistantes socio-éducatives à l'Ecole professionnelle service communautaire, (EPSC)
- 2 informaticiens-Electroniciens à l'Ecole des métiers du Valais (EMVs)

Ecoles post obligatoire

Les écoles suivantes ont été choisies après le CO par :

- 8 élèves Ecole pré-professionnelle (EPP) à Sion, consolidation des bases scolaires
- 3 élèves Ecole de culture générale (ECG) à Sion,
- 21 élèves au collège (y inclus les 2^e)

Que leurs efforts soient couronnés du succès espéré.

EN SAVOIR PLUS
WWW.VS.CH/ORIENTATION

enseigner

par Marie-Cathy Constantin

« Les gens ont quelque chose en commun, ils sont tous différents. »
Robert Zend

Qui n'a pas au moins une fois rêvé d'accompagner des enfants qui travaillent au même rythme, de la même manière, au même moment, dans les mêmes conditions!

Mais comme l'a décrit Burns en 1972:

« Il n'y a pas deux apprenants qui progressent à la même vitesse, il n'y a pas deux apprenants qui sont prêts à apprendre en même temps, il n'y a

pas deux apprenants qui résolvent les problèmes exactement de la même manière, il n'y a pas deux apprenants qui possèdent le même répertoire de comportements, il n'y a pas deux apprenants qui ont les mêmes intérêts, il n'y a pas deux apprenants qui sont motivés pour atteindre les mêmes buts. »

Il n'y a pas deux apprenants qui progressent à la même vitesse,

Il y a l'élève appliqué qui intègre la matière avec facilité et rend rapidement un travail de qualité. Mais il y a

aussi l'élève qui doit constamment travailler, répéter ses leçons, corriger ou refaire ses exercices sans toutefois avoir l'assurance de réussir. Il est donc indispensable d'accorder plus de temps et d'attention à l'élève en difficulté et envisager des activités complémentaires pour l'élève rapide afin de l'encourager à développer encore plus ses capacités.

Enseigner c'est prendre le temps de faire la connaissance avec les compétences et les personnalités qui se cachent derrière chacun des visages que compte la classe.

Il n'y a pas deux apprenants qui sont prêts à apprendre en même temps,

Lorsque les préoccupations, les disputes, la maladie ou les peurs jalonnent le chemin et que l'esprit vagabonde, il est parfois bien difficile d'avoir envie de s'asseoir, de rester calme, de réaliser ses fiches, d'écouter l'enseignant et d'apprendre. Enseigner c'est prendre en compte le fait que les élèves arrivent en classe avec leurs joies, leurs tristesses et leur parcours de vie.

Il n'y a pas deux apprenants qui résolvent les problèmes exactement de la même manière,

En principe, la majorité des élèves réussissent à donner la réponse attendue mais que de stratégies pour y arriver! Certains effectuent une rapide gestion mentale des données, d'autres doivent souligner, écrire, dessiner, découper, poser une opération, utiliser une calculatrice ou demander de l'aide. Chaque stratégie d'apprentissage, chaque demande est unique et nécessite une réponse particulière pour cet élève-là, à ce moment-là. Demain ou posée par un autre enfant, la même question n'aura peut-être plus la même réponse. Enseigner, c'est garder l'esprit en éveil et explorer toutes les possibilités.

Il n'y a pas deux apprenants qui possèdent le même répertoire de comportements,

Il y a les silencieux et les bavards, les calmes et les hyperactifs, les extravertis et les introvertis, les auditifs et les visuels, les pacifiques et les bagarreurs, les boute-en-train et les réservés, les artistes, les sportifs, les rêveurs, les lents et les rapides, les timides et les débrouillards. Enseigner c'est s'enrichir de la différence de l'Autre.

Il n'y a pas deux apprenants qui ont les mêmes intérêts,

Certains élèves sont passionnés par le monde animal ou par la maîtrise d'un instrument de musique. Quelques-uns sont férus de mots croisés, de sudokus ou de jeu d'échec. D'autres préfèrent la découverte de l'espace avec ses planètes et ses étoiles, la pratique d'un sport extrême ou une nuit d'insomnie devant un écran d'or-



dinateur. Enseigner c'est mettre ses passions, ses compétences et ses connaissances du monde et de l'humain au service des élèves ou de leurs parents.

Il n'y a pas deux apprenants qui sont motivés pour atteindre les mêmes buts,

Qu'il s'agisse de lire un mot, une phrase ou un livre, d'écrire son prénom, un conte ou un message d'amour pour son papa et sa maman, de faire zéro faute à la dictée, de mémoriser les livrets, de diviser deux nombres décimaux, de retrouver des montagnes sur une carte topographique, de grimper jusqu'au sommet des perches ou encore d'avoir des bonnes notes chaque élève se met en projet à son rythme, à sa manière et à sa convenance. Enseigner c'est prévoir des activités diversifiées et différenciées qui permettront à chaque élève de relever les challenges qui lui permettront d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé.

C'est à cette réalité qu'est confronté l'enseignant. «Enseigner» est une profession exigeante et complexe, mais une chose est certaine, pour progresser, chaque élève dans sa spécificité doit pouvoir compter sur une franche et saine collaboration entre ses parents et son enseignant.

Nous adressons nos plus vifs remerciements :

- au personnel enseignant de Nendaz qui œuvre jour après jour avec sérieux, motivation, engagement et professionnalisme auprès des élèves de notre commune,
- aux parents qui s'impliquent sans relâche avec fermeté, compréhension et amour dans l'accompagnement de leur enfant,
- aux élèves qui chaque jour, avec courage et ténacité, viennent en classe et travaillent au mieux de leur possibilité pour acquérir de nouvelles compétences.

Sans oublier les autorités scolaires, les catéchistes, les concierges, les dames de nettoyage ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à la bonne marche de l'école nendette. ■





projet d'agrandissement du centre scolaire d'Aproz

une information du service de l'édilité

L'école nendette future sera concentrée sur trois sites: Basse-Nendaz, Haute-Nendaz et Aproz. Une décision des autorités scolaires prise il y a quelques années déjà.

Avec son centre de la Biolette, Basse-Nendaz dispose de locaux globalement convenants. Les améliorations et agrandissements de l'école de Haute-Nendaz – auxquelles il convient d'inclure les travaux en cours de construction d'une salle de gymnastique polyvalente (voir article en page 14-15) sont en passe de régulariser la situation. Reste la problématique du centre d'Aproz et son adaptation aux nouvelles nécessités. Ce dernier cas est en bonne voie de résolution: un projet a récemment vu le jour et un premier programme de mise en oeuvre défini. Brève présentation.

1 + 1 = 1

Mathématique peu... orthodoxe. Et pourtant. L'école d'Aproz, occupée depuis 1957, dispose de quatre salles de classes, d'une salle de gymnastique de 124 m² et de quelques petits locaux accessoires. En 2007 lui a été ajouté un pavillon préfabriqué à caractère provisoire. Aujourd'hui, la volonté est de créer quatre salles de classe supplémentaires et une nouvelle salle de gymnastique multifonctionnelle, avec scène. Sur le site même de l'actuelle école, puisque la commune dispose déjà des terrains nécessaires.

Ce nouveau programme a fait l'objet d'un concours d'architecture selon la procédure légale, ouverte aux architectes inscrits sur les listes cantonales (fin d'année 2010). Onze projets ont été déposés dans les délais.

Après examen et délibérations, le jury d'experts a retenu le projet intitulé: «1 + 1 = 1» élaboré par un duo de jeunes architectes fribourgeois, Messieurs Beat Buri et Manuel Jüni, du bureau **mj2b**, à Cordast.

Un projet fait de deux modules: le bâtiment existant (à rénover) et un nouveau volume voisin à construire en décalage, le tout relié par un préau couvert transversal, surmonté de quatre classes et habillé d'une enveloppe de même nature. Pour, finalement, rassembler l'ensemble en une seule unité visuelle. D'où notre mathématique, disions-nous, peu orthodoxe. Une idée de génie qui n'a d'égal que sa simplicité.

Programme

L'analyse des projets, en janvier 2011,

a été suivie d'une présentation au public dans les locaux mêmes de l'école, du 11 au 21 février dernier. Puis le Conseil communal a confirmé le mandat d'architecture aux deux lauréats qui se sont attelés sans tarder à l'étude de détail.

Le futur centre scolaire devra répondre aux exigences environnementales et énergétiques les plus récentes (Minergie voir Minergie P), et aux normes scolaires actuelles, bien entendu. L'ensemble du projet est, pour l'heure, estimé entre 7 et 8 millions de francs.

Les décisions budgétaires et celles relatives au plan de financement seront arrêtées cet automne; la mise à l'enquête publique interviendra en fin d'année, de même que les premières mises en soumission. Les travaux eux-mêmes débuteront – dans l'idéal – pendant les vacances d'été de 2012 et devraient durer deux, voire trois ans.



salle polyvalente de Haute-Nendaz: situation des travaux

une information du service de l'édilité

Le plus gros chantier de l'année dans le domaine des bâtiments publics est indiscutablement celui de la construction d'une salle de gymnastique polyvalente pour le centre scolaire de Haute-Nendaz, à l'aide d'une tranche budgétaire annuelle de l'ordre de 3,5 millions de francs. Les travaux ont commencé le 26 avril dernier.

L'occasion d'un bref point de situation.

Rappel du projet

Le projet résultant d'un concours d'architecture a été présenté dans notre édition de février 2010 (voir N° 102, pages 7 & 8). Il comprend une salle de gymnastique de 16/28/7 mètres, une scène de 6,5 mètres de profondeur et un foyer avec cuisine; le tout assorti de places de parc et d'un aménagement extérieur prolongé en parvis du côté de l'église.

Le concours avait primé le projet présenté par le Bureau BFN (Aude Bornet Fournier; Stéphanie Fornay Farquet; Geneviève Nanchen). Après coup ce même bureau s'est vu mandaté pour l'étude du projet de détail (mandat d'architecture).

Démarches préliminaires et adjudications

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 19 novembre au 18 décembre 2010. Il n'a soulevé aucune opposition. L'autorisation de construire a donc été octroyée; et le projet lui-même ratifié par le Conseil d'Etat.

Les divers mandats d'ingénieurs ont été adjugés comme suit:

- **Ingénieur civil-bâtiment**
Bureau Technicad Sàrl, B.-Nendaz, associé au bureau Cordonnier-Rey
- **Etudes électriques**
Bureau DPE SA, Sierre
- **Etudes CVS**
Bureau Fournier Sauthier Sàrl, Haute-Nendaz
- **Ingénieur civil, aménagements extérieurs**
Bureau Paul Glassey SA, H.-Nendaz

Les travaux eux-mêmes ont été adjugés au terme de la procédure relative



aux marchés publics. Partiellement cependant, dans la limite des entreprises dont l'implication est nécessaire au niveau du gros œuvre. Soit:

- **Maçonnerie**
Consortium Evéquoz SA/Dénériaz SA, Conthey
- **Chauffage**
Christinat & Courtine, Sion
- **Ventilation**
GD Climat, Sion
- **Electricité**
Bornet électricité Sàrl, Haute-Nendaz
- **Sanitaire**
Bornet Frères SA, Sion
- **Fenêtres bois – métal**
Groupe Favoral Papaux SA, Savièse
- **Engins salle de gymnastique**
Sogemat SA, Genève
- **Echafaudage**
Cap 3D SA, Sion
- **Etanchéité et isolations enterrées**
Maison Bornet SA, Sion
- **Ascenseur**
OTIS SA, Aproz
- **Assurance chantier**
Nationale Suisse, Francis Follonier, Basse-Nendaz

Ouverture du chantier... Et déjà un imprévu!

Les travaux commencent donc le 26 avril 2011 par la mise en place des installations de chantier et la clôture du site. En guise de préliminaires, la commune a mis en place quelques conduites pour l'évacuation des eaux pluviales et usées en direction du torrent du Tsâblo et du collecteur qui l'avoisine, ainsi que pour les raccordements du chantier. Mise en œuvre aussi d'une route piétonne destinée aux déplacements sécurisés des éco-

liers entre les locaux du centre scolaire et ceux de la cure (pavillons).

L'analyse du mode de fondation du bâtiment révèle une difficulté liée à la nature du sous-sol. Cinq sondages s'avèrent nécessaires en vue d'une expertise géologique. Il en ressort le constat que d'anciens remblais et une moraine de mauvaise qualité ont épaissi la couche de terre en l'éloignant de la moraine compacte. Un appui sur cette moraine graveleuse étant impensable, il s'agit de renforcer les fondations à faire en les accompagnant de micro-pieux. Ce qui a été fait, jusqu'à une profondeur variant entre 7 et 8 mètres.

Un renchérissement du projet de l'ordre de CHF 115'000.-; et un retard pris sur le programme prévu d'environ trois semaines.

Le gros œuvre

Les fouilles achevées, puis les micro-pieux posés, le gros œuvre peut commencer, qui fait la part belle au béton. En effet, l'ensemble du corps d'immeuble sera fait de béton armé, y compris la toiture, qui recevra, elle, un placage en zinc-titane.

A l'heure où ces lignes sont écrites, la partie sous-sol est achevée et l'on s'apprête à couler la dalle qui la recouvre, ainsi que le radier adjacent. Les élévations commenceront ce mois encore. La salle est prévue «hors d'eau» pour la fin de l'année en cours.

Impacts momentanés

Le principal impact du chantier sur le

quotidien des citoyens est un accès à l'église rendu un peu plus perturbé que d'ordinaire, vu la suppression des places de parc existantes et la circulation exogène accrue. En accord avec l'autorité paroissiale, les messes d'ensevelissement seront célébrées à Basse-Nendaz pendant la durée des travaux. Les autres cultes ne sont pas modifiés.

Pour conclure

Si tout se passe normalement, Haute-Nendaz pourrait disposer d'un nouvel équipement performant, tant pour l'école que pour les manifestations publiques, pour l'hiver 2012, voire le printemps 2013.

La satisfaction d'une attente de longue date, puisqu'il n'est pas vain de s'en souvenir: les terrains concernés

avaient été expropriés au terme d'une décision de l'assemblée primaire du... 20 septembre 1985.



Rappel aux parents d'élèves

Nous rappelons aux parents d'élèves de Haute-Nendaz, le contenu de notre circulaire du 27 avril 2011 au sujet du transport des écoliers en voiture privée. **Tous les écoliers transportés doivent être déposés à l'endroit du nouveau passage sous route, en face de l'école.** La circulation à cet effet sur la route d'accès à l'église est interdite durant les heures de chantier pour des raisons de sécurité. L'aménagement d'un cheminement piéton, sécurisé et éclairé, entre l'école et la cure rend superflu l'usage d'une route pouvant être parfois problématique selon ce qui se passe sur le chantier. Merci de faire l'effort demandé.

plaine des Ecluses, cœur de la station

une information du service de l'édilité

La petite plaine des Ecluses, hier vouée à la culture des choux et au rouissage du chanvre, s'est faite une notoriété avec le tourisme. L'érection du premier Hôtel Mont-Calme, en 1959/1960, a bousculé la vocation pastorale d'un lieu jusque-là paisible. Les Ecluses sont aujourd'hui le cœur même de la station. Le caractère tourbeux du sol a préservé le plateau central de l'envahissement du béton. Une aubaine, finalement, pour ce qui est devenu un poumon très utile à la respiration d'une grande station.

Comment aménager cet espace ?

La question préoccupe l'autorité communale depuis plusieurs décennies. Mandats et avant-projets se sont succédés au gré des nécessités. La construction de la route, l'aménagement d'un centre sportif, la campagne d'acquisition des terrains par la collectivité, la mise en œuvre récente de parkings, sont autant d'étapes déterminantes dans la préservation de la zone et son maintien dans l'aire publique.

La préoccupation s'est réactivée il y a quelques mois. Le Conseil communal

a commandé un réexamen du problème, en coordination, par plusieurs spécialistes, dont :

- M. Lucien Barras, du Bureau Nomad architecture sàrl ;
- M. Patrice Gagliardi, architecte-conseil de la commune ;
- M. Arnaud Michelet, architecte du paysage ;
- M. Pierre-François Schmid, du Bureau Transporplan SA, pour l'étude des circulations.

Récemment, le résultat de ces travaux a fait l'objet d'une étude et d'un dossier de présentation à l'autorité.

Brève synthèse

Dans les grandes lignes la zone englobée par l'étude comprend le secteur sis en amont du Moulin du Tsâblo jusqu'aux immeubles en bordure de route; puis l'ensemble du plateau des Ecluses, de l'immeuble Mont-Calme jusqu'au «Chant du Torrent». La planification faite prévoit des secteurs de parking (en coordination avec des projets immobiliers latéraux), des places publiques équipées de mobilier urbain, des zones de détente et de ver-

sure, une place de jeux, un secteur pour la luge et le snowboard... Avec, bien sûr, l'intégration des installations du centre sportif. L'arborisation constitue aussi un des points forts du projet.

Pour ce qui concerne les infrastructures de base, la planification offre de nouvelles possibilités de circulation permettant une décharge de la route actuelle – voire même sa fermeture lors de certaines manifestations – ainsi que la construction d'un ascenseur incliné pour le transport piétonnier entre les Ecluses et la place de la télécabine. Ce dernier dossier vient d'ailleurs d'être soumis à l'enquête publique.

Plusieurs points ponctuels dans le terrain ont aussi fait l'objet d'études de détail.

Premiers pas

Outre le parking récemment aménagé devant la patinoire, quelques réalisations concrètes sont en négociations ou en cours de réalisation. Notamment :

- l'acquisition faite d'un lot de 32 places de parc couvertes dans le

cadre du projet «Mer de Glace» en construction;

- la négociation d'une opération de même nature avec les promoteurs d'un projet immobilier près de l'ancienne Poste de Haute-Nendaz;
- la réfection complète de la patinoire du centre sportif.

Ce dernier objet ne s'inscrit pas strictement dans le cadre du dossier qui nous occupe. Mais il s'en inspire fortement dans la mesure où, tant son emplacement précis que son intégration au sol (niveau) ont été revu en fonction du développement planifié du secteur précis.

Patinoire des Ecluses

La raison qui a rendu impérative cette réfection complète est le constat répété de fuites d'ammoniac des conduites de refroidissement de l'ancienne installation. Un problème de vétusté en quelque sorte. Préoccupant et réhibitoire.

La nouvelle patinoire de 1800m² (60/30m.) est posée sur un lit fait de 67 micro-pieux enfoncés jusqu'à 15/18 mètres de profondeur, destinés à assurer une parfaite stabilité horizontale. Le socle est fait de trois couches

(radier, dalle isolante, dalle froide) d'une épaisseur totale de 56 centimètres. Avec, bien sûr, les aménagements habituels : bandes, luminaires, etc. Comme tous les chantiers publics désormais, celui-ci prend en compte les exigences environnementales et énergétiques prônées par le développement durable.

Les travaux sont devisés à 1,9 million de francs. Ils ont commencé le 21 mars dernier et devraient être achevés avant la saison d'hiver à venir, en octobre.



Ces travaux ont été adjugés aux bureaux et entreprises suivantes :

- **Ingénieur**
Paul Glassey
- **Micro-pieux**
Moix et Zorzi SA
- **Génie-civil**
Dénériaz Nendaz SA
- **Radier**
Dumas SA
- **Béton isolant et dalle froide**
Pagrila SA
- **Luminaires**
Schröder
- **Tuyauterie**
Cofely SDF Suez
Borner Frères SA
- **Bandes**
Ville de Genève
(Ducret SA, pour le transport)

donner... un peu de temps.

par Freddy Fournier



Accompagner une personne qui n'a pas de moyen de transport chez le médecin, livrer des repas à domicile et échanger quelques mots avec les aînés de notre commune, aider une personne qui ne peut faire les courses toute seule...

Le service de bénévolat, en complément des autres services du CMS, permet à nos malades et aînés de rester le plus longtemps possible à la maison.

Les bénévoles du CMS donnent du temps pour soutenir nos aînés et maintenir la solidarité nendette. Depuis quelques années, les demandes de transports ou de repas sont en augmentation et afin d'y faire face, nous devons renforcer notre team de bénévoles.

Alors si vous aussi vous avez un peu de temps à partager... Rejoignez notre petite équipe... Quelques heures, une fois par mois ou par semaine, pour une courte ou une longue durée. Il n'est pas nécessaire d'être disponible tous les jours! Chacun peut décider selon son emploi du temps.

N'hésitez pas à prendre contact avec le Centre médico-social (027 289 57 12) pour des renseignements complémentaires.

Nous tenons également à adresser nos sincères remerciements aux bénévoles de notre service pour leur grande disponibilité.



structures d'accueil pour les enfants

par Marie-Cathy Constantin

UAPE

Depuis plusieurs années déjà, l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers le Nend'Jardin offre aux élèves de nos centres scolaires, un cadre convivial, des activités variées ainsi qu'une prise en charge de qualité.

Durant cette année scolaire plus de quatre-vingt enfants ont fréquenté l'UAPE. Le travail des personnes responsables de l'encadrement n'a pas été de tout repos. Entre les tâches habituelles et les contraintes de dernières minutes imposées par l'organisation des sorties d'automne, des après-midis de sport, de la semaine de ski et des promenades d'école, Nathalie, Jeanine, Delphine, Evelyne et Mythé ont en plus apporté à chaque enfant un sourire, un encouragement et une attention de tous les instants. MERCI à vous toutes pour votre sérieux, votre disponibilité et votre engagement pour le bien-être des enfants de notre commune.

Pour répondre toujours mieux aux attentes et aux besoins du plus grand nombre de parents, après l'ouverture d'une UAPE à la Crettaz l'an passé, la rentrée 2011 verra la création d'une structure d'accueil à Aproz. De plus, les horaires d'ouverture se sont étendus aux vacances scolaires. L'an prochain, l'UAPE de Haute-Nendaz sera ouverte toute l'année à l'exception des jours fériés.

Horaire d'ouverture

UAPE de Haute-Nendaz, de la Crettaz et d'Aproz :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 18h30
- Mercredi de 8h30 à 18h30.

Vacances scolaires UAPE de Haute-Nendaz uniquement :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h30.

Remarques: la responsable de l'UAPE gère les horaires d'ouverture en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Vous trouverez le règlement ainsi que le formulaire d'inscription à l'adresse : <http://www.nendaz.org/uape>.

Structure d'accueil des élèves du CO

Depuis l'année scolaire 2007-2008, la Commission Scolaire a mis en place une structure d'accueil pour certains élèves fréquentant le Cycle d'Orientation de Basse-Nendaz.

Nous avons décidé de limiter les trajets en bus durant la pause de midi en supprimant le trajet Basse-Nendaz/Bieudron. Ces élèves sont accueillis à la Maison paroissiale avec un encadrement professionnel de 11h30 à 13h45 pour le repas, un temps de loisirs et un temps d'étude.

Cette démarche sera renouvelée pour l'année scolaire 2011-2012. La priorité est donnée aux élèves de Bieudron/Cor ainsi qu'aux enfants fréquentant déjà nos structures (ex. UAPE). Cette année, nous disposons de suffisamment de place pour d'autres élèves intéressés.

Pour tous renseignements complémentaires :

Adresse email :

uape@ecolenendaz.ch

N° de téléphone : 027 288 32 12

Tous les jours entre 16h30 et 18h30

Site internet :

www.nendaz.org/uape



info Nendaz Tourisme: la deuxième partie de l'été réserve encore de belles surprises...

par Sébastien Epiney, directeur de Nendaz Tourisme



Braderie du 14 août

Cette année, la fête de la mi-été réserve de nombreuses nouveautés et surprises pour toute la famille: une occasion unique de se sentir une nouvelle fois en vacances à la maison! La journée débutera à 10h sur la Plaine des Ecluses où un brunch montagnard sera servi en musique. Une fois sur place, vous trouverez, et c'est une première, le Village des Sociétés: un moyen convivial de découvrir la multitude d'activités, autant sportives que culturelles, proposées à Nendaz. Dès 14h, la braderie battra son plein au centre de la station. Des stands de toute la Suisse vous inviteront à vous promener à travers le marché jusqu'à 22h. L'animation musicale ne sera pas en reste. Cette année, le groupe valaisan «Fleuve Congo» vous encouragera à danser sur des rythmes de reggae-ska. La prestation du groupe sera suivie par le bal de l'orchestre des «4 Vallées».

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux lors de la braderie afin de vivre une fête de la mi-été exceptionnelle. Une autre nouveauté, cette année, tous les concerts auront lieu sous tente.

Le marché nendard du 10 et 17 août

Profitez des deux derniers marchés pour finir l'été en beauté! Le marché nendard est depuis des années un événement incontournable de l'été: le comité (Commune, AACN et Nendaz Tourisme) aimerait profiter de l'occasion pour remercier tous les hôtes, villageois et commerçants pour leur fidélité.

Le 26^e tournoi de pétanque du 15 août à Siviez

Jouer à la pétanque est l'occasion d'une journée conviviale au grand air.

A Siviez, cette tradition se perpétue avec succès, à chaque fois le 15 août. Entouré de montagnes dans un cadre magnifique, le tournoi en tripléte rassemble chaque année de nombreuses équipes.

Inscriptions et informations

«Chez Caroline»

Téléphone 027 288 13 03, par email à info@chezcaroline.ch ou sur le site internet www.chezcaroline.ch

Profitez également de découvrir le domaine des 4 Vallées, au prix de CHF 20.-, le même jour.



Navettes des bissex

Nendaz - Veysonnaz - Nendaz

- Du 27.06 au 28.08, tous les jours 7/7
Nendaz-Veysonnaz 10h00
Veysonnaz-Nendaz 10h30
- Du 29.08 au 23.10, mercredi, vendredi et dimanche
Nendaz-Veysonnaz 10h00
Veysonnaz-Nendaz 10h30

Si la navette Nendaz-Veysonnaz de 10h est complète, une 2^e est organisée à 11h.

Si la navette Veysonnaz-Nendaz de 10h30 est complète, une 2^e est organisée à 11h30.

Nendaz - Siviez - Nendaz

- Du 02.07 au 25.09
Renseignements auprès de Car Postal
- Du 26.09 - 23.10, mardi, jeudi et samedi
Nendaz-Siviez 10h00 / 15h30
Siviez-Nendaz 10h30 / 16h00
CHF 6 adulte / CHF 4 enfant

Inscription Nendaz Tourisme 027 289 55 89 ou info@nendaz.ch

Chasse aux trésors

Cette année, Télénendaz et Nendaz Tourisme ont collaboré pour la création d'une chasse aux trésors au départ de Tracouet. Sur le parcours Tracouet-Nendaz, les enfants répondent à des questions sur le thème de l'eau, réparties sur 6 postes. Le temps de marche est d'environ 2h30.

Le carnet d'aventure est disponible au guichet de Nendaz Tourisme ou en version téléchargeable sur notre site internet.

Animations hebdomadaires

Jusqu'au 28 août 2011, 4 à 5 animations par jour sont mises sur pied pour satisfaire notre clientèle. Consultez le programme, toujours disponible en trois langues, à notre guichet ou sur: www.nendaz.ch/animations-hebdomadaires

Une bonne partie des animations se prolongeront en automne.

Plus d'informations

sur www.nendaz.ch
info@nendaz.ch
ou téléphone au 027 289 55 89



A ne pas manquer - Les rendez-vous de l'été du mois d'août

| | |
|---------------|--------------------------------------------------------------------|
| 9, 16 | Bal du mardi, place de la télécabine |
| 3, 10, 17 | Marché Nendard |
| 5, 12, 19 | 7 ^e Festival de guitare de Nendaz |
| 9, 10, 11, 12 | Le Dernier Pèlerinage: spectacle en plein air, Planchoyet |
| 9 | Concert fanfare des jeunes |
| 14 | Braderie de la mi-été & Concert Fleuve Congo |
| 15 | 4 Vallées à CHF 20.- |
| 15 | 26 ^e Tournoi de pétanque, Siviez |
| 20 | Grand Raid: Course VTT Verbier-Grimentz, 1 départ de Nendaz (93km) |
| 24 | Messe de la St-Barthélémy, Cleuson |
| 27.08 - 20.10 | Le Dernier Pèlerinage: spectacle audiovisuel, Chapelle du Bleusy |
| 26.08 - 09.10 | Nend'art: exposition, Château de Brignon |
| 28 | Messe à la chapelle du Bleusy |



Enjoy Nendaz: nouveauté sur internet

par Mireille Millier-Bourban

Une nouvelle plateforme de réservation a été mise en ligne cet été pour nos visiteurs sur le site internet de Nendaz.



Issue des réflexions d'un groupe de travail Enjoy Switzerland, cette plateforme présente des offres d'hébergement, incluant diverses prestations (remontées mécaniques et/ou d'autres produits). Ces propositions sont en lien avec une manifestation ou un thème précis. Le visiteur a la possibilité de choisir son type de logement (appartement/chalet ou hôtel/auberge) et de réserver directement. Il lui suffit de remplir le formulaire de réservation

avec ses coordonnées, la date de séjour désirée (selon l'offre proposée) et d'envoyer sa demande. Il est ensuite contacté directement par l'hébergeur, qui lui confirme sa réservation.

Cette nouveauté représente non seulement un plus pour nos visiteurs, mais également pour nos hébergeurs: leurs objets sont ainsi plus visibles sur le site internet de Nendaz, avec des informations détaillées et des photos. Actuellement, dix prestataires y participent activement, avec des offres concrètes.

Vous trouvez toutes les offres disponibles sur www.nendaz.ch rubrique «Offres de séjours» ou directement sur le site www.nendazbooking.ch

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez aussi contacter: Mireille Millier-Bourban (Nendaz Tourisme), responsable de projet Enjoy Nendaz, mireille.millier@nendaz.ch ou 027 289 55 89.



Lud'Oasis: nouveaux horaires

par les ludothécaires

Dès la rentrée scolaire, la ludothèque de Nendaz ouvrira ses portes

- Lundi de 16h à 18h30
- Jeudi de 16h à 18h30
- 1^{er} mercredi du mois de 16h à 18h30 (dès le 7 septembre)

Plus de 600 jeux et jouets vous attendent! Venez vous faire plaisir... Nous vous remercions de votre fidélité et nous réjouissons de vous revoir très bientôt.



les activités de l'ASPN

par Corinne Mariéthoz



L'Association pour la sauvegarde du patrimoine nendard s'active intensément en cette année 2011 grâce à de nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter dans nos différentes activités aussi nombreuses que diverses.



Les membres de la confrérie se retrouvent régulièrement au Moulin du Tsâblo pour l'entretien du moulin et du grenier de Saclentse, la rénovation de la toiture du four à pain, l'aménagement et l'entretien des alentours. Des confrères qui font preuve d'énormément de polyvalence dans leurs activités et cela toujours dans la bonne humeur. Nous profitons de cette occasion pour les remercier chaleureusement.

L'Association organise également, à la demande, des visites du Moulin avec une démonstration du mode de fonctionnement et du procédé de fabrication de la farine. Depuis plusieurs années, elle collabore également étroitement avec Nendaz Tourisme et participe activement au groupe de travail défini dans le cadre du projet Enjoy Switzerland. Un partenariat avec l'UNIPOP de Nendaz a également été prévu pour la rentrée de septembre avec au programme, l'organisation



d'un 1er cours de cuisine «Menu d'aujourd'hui». Nous comptons tout naturellement sur la population nendette pour en faire un bon accueil.

En cette période estivale, plusieurs échéances ont été planifiées :

23.07.2011

Participation active au défilé du festival de Cor des Alpes sur le thème «Hommage à nos mamans d'antan».

Août 2011

Collaboration avec M. David Lathion, metteur en scène de la pièce «Le dernier pèlerinage» et tournage de différentes séquences en habits d'époque.

14.08.2011

Participation au Village des sociétés prévu lors de la traditionnelle braderie avec dégustation d'un mets de prédilection «La guyènefle».

17.09.2011 :

Notre traditionnelle fête annuelle de la guyènefle avec démonstration de la fabrication du pain et un atelier pratique «comment cuisiner la guyènefle».

Hiver 2011/2012

Au vu du succès rencontré lors des soirées contes organisées l'année dernière, l'Association planifie d'ores et déjà de nouvelles dates pour le prochain hiver.

Au vu de ce programme haut en couleurs, nous espérons ainsi motiver, nendards et nendettes et toutes les personnes sensibilisées par le patrimoine nendard à venir nous soutenir dans ces différentes manifestations.

Le dernier pèlerinage

Une collaboration enrichissante



entre le metteur en scène et l'Association pour la sauvegarde du patrimoine nendard.

Du 9 au 12 août 2011 à la chapelle de Planchouet se déroulera un spectacle en plein air en hommage aux femmes «d'antan». Cette pièce permettra à chacun d'entre nous de comprendre l'existence silencieuse de toutes celles qui ont travaillé, peiné, pleuré, prié et malgré tout rendu grâce pour une vie qu'elles n'ont pu choisir et que pourtant elles ont su aimer... Un hommage touchant à nos mères, grands-mères et arrière-grands-mères.

Du 27 août au 20 octobre 2011 à la chapelle du Bleusy, un spectacle audiovisuel qui nous fera revivre intensément des moments forts de l'époque.

Deux spectacles auxquels l'Association pour la sauvegarde du patrimoine nendard a souhaité contribuer activement. Plusieurs membres ont ainsi eu le plaisir de jouer les vedettes le temps d'un après-midi en participant à plusieurs séquences de tournage qui seront diffusées lors du spectacle à la chapelle du Bleusy.

A ne manquer donc sous aucun prétexte !

Réservations auprès :

- Du bureau communal, 027 289 56 00 commune@nendaz.org
- et de Nendaz Tourisme 027 289 55 89, info@nendaz.ch

EN SAVOIR PLUS
WWW.PATRIMOINE-NENDAZ.CHL





la photo de classe

par Simon Germanier

...est aujourd'hui familière, banalisée presque. Annualisée, répétitive, on l'achète, puis on la classe; ou on la «perd» négligemment dans le fatras des documents ordinaires.

La photographie de l'ère numérique a bien perdu de sa valeur intrinsèque. D'abord par multiplication des clichés – quasi exponentielle – puis par sa virtualisation. Combien sont-elles, avouons-le

nous, à demeurer à jamais confinées à une carte-mémoire, à un CD? Qui ne connaîtront jamais les honneurs du papier, de l'album, restant les meilleurs moyens connus pour traverser les temps.

La photo de classe échappe encore à ce travers, parce qu'elle ne peut nous arriver qu'en sa forme achevée: sur papier brillant, quelquefois mat. Classée ou «perdue», elle réapparaîtra un jour. Et

sa valeur aura augmenté avec le temps passé.

Nendaz Panorama d'août – celui de l'école – tente une expérience pour illustrer son sujet principal: celle de présenter trois générations de photos de classe, côte à côte. Donnez-vous le temps de les regarder bien. Vous y découvrirez, çà et là, trois générations familiales aussi. Bon été. ■

Haute-Nendaz



Haute-Nendaz, école des garçons, année scolaire 1946/1947.

Instituteur: Julien Pitteloud.

De gauche à droite, 1^{er} rang (devant): Michel Fournier, Michel Délèze, Simon Bourban, Roland Crettenand, Gaby Rossini, Paul Délèze, Jean-Louis

Follonier, Joseph Délèze, Jacky Loye, Jean-Claude Fournier, Marcel Crettenand.

2^e rang: Michel Fournier, Roger Praz, Paul Fournier, Michel Lang, Michel Mariéthoz, Bernard Mariéthoz, René Mariéthoz, Joseph Délèze, Marcel

Fournier, Pierrot Gillioz.

3^e rang: Georges Michelet, Jean Bourban, André Martignoni, Joseph Bourban, André Lang, Paul Loye, Simon Fournier, Roger Fournier, Clément Follonier, Jean-Bernard Gillioz, Michel Gillioz.

Haute-Nendaz, 5^e primaire,
année scolaire 1979/1980.

Instituteur: Dominique Fournier.

De gauche à droite, 1^{er} rang (devant):
Régis Bornet, Jacques-Olivier
Gillioz, François Glassey, Christophe
Glassey, Jean-Marie Praz, Jean-Marie
Carthoblaz.

2^e rang: Sylvie Délèze, Jean-Daniel
Michelet, Olivier Fournier, Claudine
Baudin, Michel Brahier, Bertrand
Schärer, Nicolas Fournier, Sébastien
Follonier.

3^e rang: Murielle Bourban, Loreine
Bourban, Colette Fournier, Claudia
Délèze, Nathalie Broccard, Fabienne
Délèze, Véronique Oggier, Lucienne
Rosella, Valérie Fournier, Rachèle
Rossini.



Haute-Nendaz, 4^e primaire,
année scolaire 2010/2011.

Instituteur: Patrice Fournier.

De gauche à droite, 1^{er} rang (devant):
Jasmine Rossier, Claire Nendaz, Lisa
Claivaz, Clémence Schaller, Vincent
Fournier, Eva Michelet, Leila Comito.

2^e rang: Emma Fournier, Britt
Haechler, Emma Guntern, Daniela
Starcevic, Sylvain Pignat, Knut
Robillar, Damien Fournier.

3^e rang: José Alvarez, Cindy Michelet,
Fabio Oliveira, Igor Tutic, Lévy Loye,
Jérémy Dos Santos, Boris Radman.



Phrases rédigées par Joëlle,
Pauline, Grégory, Anselme, Ryan,
Aline, Justine, Timothy, Arnaud, Saëlle,
Mégane, Odran, Samantha, Kevin,
Vincent, Mathieu, Angeline, Mélissa,
Nathan, Célia, Bastien, Hubert,
Benoît, Guy et Joao
> élèves de 6^e primaire
à Basse-Nendaz.

Basse-Nendaz

**Basse-Nendaz, école moyenne,
année scolaire 1952/1953.**

Instituteur: Dyonis Bornet.

De gauche à droite, 1^{er} rang (devant) :

Georgy Lathion, Gilbert Bornet, Antoine Lathion, Michel Lathion, Simon Glassey, Jean-Pierre Praz.

2^e rang: Marianne Broccard, Agnès Mariéthoz, Denise Pitteloud, Eliane Pitteloud, Jean-Claude Fournier, Jean-Pierre Mariéthoz, Charly Mariéthoz, Norbert Baeriswyl, Simon-Pierre Fournier, Marcel Bourban, Paul Glassey.

3^e rang: Christiane Fournier, Berthy Broccard, Anne-Marie Mariéthoz, Louise Bourban, Adrienne Glassey, Monique Glassey, Anne-Marie Fournier, Adèle Glassey, Bernadette Mouter, Monique Fournier, Marie-Claire Laurenti, Marie-Claire Glassey, Marie-Thérèse Glassey.



**Basse-Nendaz, 4^e primaire,
année scolaire 1979/1980.**

Instituteur: Arsène Praz.

De gauche à droite, 1^{er} rang (devant) :

Grégoire Bornet, Vincent Bornet, Bertrand Mariéthoz, Régine Fournier, Paul-Vincent Mariéthoz, Alain Délèze, Jacques Mariéthoz, Fabrice Fournier, Sandra Michelet, Marie-Edith Bourban.

2^e rang: Fabien Fournier, Yvan Fournier, Michel Charbonnet, Frédéric Bourban, Christophe Praz, Jean-Charles Mariéthoz, Geneviève Glassey, Shirley Glassey, Sabine Délèze, Corinne Mariéthoz.



**Basse-Nendaz, 4^e primaire,
année scolaire 2010/2011.**

Instituteur: Alain Bornet.

De gauche à droite, 1^{er} rang (devant) :

Célia Bourban, Damien Glassey, Dany Fournier, Eric Peronetti, Florian Bagnoud.

2^e rang: Arnaud Gillioz, Arnaud Délèze, Deborah Bornet, Xénia Schnyder, Julie Monnet, Céline Mariéthoz.

3^e rang: Salma Gisler, Aurélie Mariéthoz, Maxence Délèze, Nathan Fournier, Lucien Délèze.



plan de scolarité

| 2011 | | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE |
|------|--|-------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | 1 2 | 2 3 4 5 6 | 6 7 8 9 10 11 |
| Lu | | 1 8 15 22 29 | 5 12 19 26 | 3 10 17 24 31 |
| Ma | | 2 9 16 23 30 | 6 13 20 27 | 4 11 18 25 |
| Me | | 3 10 17 24 31 | 7 14 21 28 | 5 12 19 26 |
| Je | | 4 11 18 25 | 1 8 15 22 29 | 6 13 20 27 |
| Ve | | 5 12 19 26 | 2 9 16 23 30 | 7 14 21 28 |
| Sa | | 6 13 20 27 | 3 10 17 24 | 1 8 15 22 29 |
| Di | | 7 14 21 28 | 4 11 18 25 | 2 9 16 23 30 |
| | | * 7 | * 20 | * 10 |
| | | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | |
| | | 11 12 13 14 15 | 15 16 17 18 19 | |
| Lu | | 7 14 21 28 | 5 12 19 26 | <p>Dates en gras : samedis, dimanches et jours fériés</p> <p><input type="checkbox"/> Jours fériés à ne compter ni dans les congés ni dans les jours effectifs de classe</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Journées école</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demi-journées école</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Examens scolarité obligatoire</p> |
| Ma | | 1 8 15 22 29 | 6 13 20 27 | |
| Me | | 2 9 16 23 30 | 7 14 21 28 | |
| Je | | 3 10 17 24 | 1 8 15 22 29 | |
| Ve | | 4 11 18 25 | 2 9 16 23 30 | |
| Sa | | 5 12 19 26 | 3 10 17 24 31 | |
| Di | | 6 13 20 27 | 4 11 18 25 | |
| | | * 18.5 | * 14.5 | |
| 2012 | | JANVIER | FÉVRIER | MARS |
| | | 19 20 21 22 23 24 | 24 25 26 27 28 | 28 29 30 31 32 |
| Lu | | 2 9 16 23 30 | 6 13 20 27 | 5 12 19 26 |
| Ma | | 3 10 17 24 31 | 7 14 21 28 | 6 13 20 27 |
| Me | | 4 11 18 25 | 1 8 15 22 29 | 7 14 21 28 |
| Je | | 5 12 19 26 | 2 9 16 23 | 1 8 15 22 29 |
| Ve | | 6 13 20 27 | 3 10 17 24 | 2 9 16 23 30 |
| Sa | | 7 14 21 28 | 4 11 18 25 | 3 10 17 24 31 |
| Di | | 1 8 15 22 29 | 5 12 19 26 | 4 11 18 25 |
| | | * 15.5 | * 14 | * 19 |
| | | AVRIL | MAI | JUIN |
| | | 32 33 34 35 36 37 | 37 38 39 40 41 | 41 42 43 44 45 |
| Lu | | 2 9 16 23 30 | 7 14 21 28 | 4 11 18 25 |
| Ma | | 3 10 17 24 | 1 8 15 22 29 | 5 12 19 26 |
| Me | | 4 11 18 25 | 2 9 16 23 30 | 6 13 20 27 |
| Je | | 5 12 19 26 | 3 10 17 24 31 | 7 14 21 28 |
| Ve | | 6 13 20 27 | 4 11 18 25 | 1 8 15 22 29 |
| Sa | | 7 14 21 28 | 5 12 19 26 | 2 9 16 23 30 |
| Di | | 1 8 15 22 29 | 6 13 20 27 | 3 10 17 24 |
| | | * 13.5 | * 17 | * 18 |

Nombre total de jours effectifs de classe durant l'année scolaire : 167

Horaires des transports scolaires

| Enfantines et primaires | DÉPART MATIN | | RETOUR MIDI | | DÉPART APRÈS-MIDI | | RETOUR APRÈS-MIDI | |
|-------------------------|--------------|---|-------------|---|-------------------|---|-------------------|---|
| | ↓ | ↑ | ↑ | ↓ | ↓ | ↑ | ↓ | ↑ |
| HAUTE-NENDAZ | | | | | | | | |
| Station | 0815 | | 1156 | | 1300 | | 1649 | |
| Village | 0820 | | 1151 | | 1308 | | 1644 | |

BASSE-NENDAZ (pour les élèves de Saclentse, Beuson, Sornard, Fey et Condémines + Baar et Brignon 3P-4P)

BAAR (pour les élèves de la rive droite de 1E, 2E, 1P, 2P, 5P et 6P)

| | | | | | | | | |
|---------------------|------|--------------------|------|--------------------|------|--------------------|------|-------------------------|
| La Rinde | 0755 | | 1147 | | 1255 | | | 1642 |
| Saclentse | 0800 | | 1142 | | 1302 | | | 1637 |
| Sornard | 0805 | | 1156 | | 1305 | | | 1651 |
| La Poya | 0819 | 2 ^E BUS | 1143 | 2 ^E BUS | 1323 | 2 ^E BUS | | 1638 2 ^E BUS |
| Basse-Nendaz (cour) | 0825 | | 1135 | | 1330 | | | 1630 |
| Condémines | 0755 | | 1202 | | 1300 | | | 1657 |
| Moralla | 0800 | | 1158 | | 1308 | | | |
| Fey | 0802 | | 1155 | | 1311 | | | 1649 |
| Basse-Nendaz (cour) | 0812 | | 1145 | | 1318 | | | 1640 |
| Baar | 0800 | 0825 | 1147 | 1147 | 1255 | 1327 | 1621 | 1652 |
| Brignon | 0805 | 0820 | 1143 | 1152 | 1300 | 1320 | 1626 | 1645 |
| Bioleys | | | | 1155 | | | | |
| Beuson | 0810 | 0818 | 1140 | | 1305 | | | 1642 |
| Basse-Nendaz | 0816 | 0816 | 1132 | | 1312 | | | 1634 |

APROZ (POUR LES ÉLÈVES DE BIEUDRON, DE COR ET D'APROZ)

| | | | | | | | | |
|----------|------|--|------|--|------|--|--|------|
| Bieudron | 0815 | | 1145 | | 1305 | | | 1645 |
| Aproz | 0825 | | 1135 | | 1315 | | | 1635 |
| Cor | 0810 | | 1145 | | 1310 | | | 1645 |
| Aproz | 0820 | | 1135 | | 1320 | | | 1635 |

| Cycle d'orientation | DÉPART MATIN | | RETOUR MIDI | | DÉPART APRÈS-MIDI | | RETOUR APRÈS-MIDI | |
|------------------------------------|--------------|------|-------------|--|-------------------|------|-------------------|--|
| | ↓ | ↓ | ↑ | | ↓ | ↓ | ↑ | |
| HAUTE-NENDAZ - BASSE-NENDAZ | | | | | | | | |
| Nendaz-Station | | 0720 | 1156 | | | 1330 | 1649 | |
| Haute-Nendaz | | 0727 | 1151 | | | 1334 | 1644 | |
| Sornard | | 0729 | 1149 | | | 1338 | 1642 | |
| Saclentse | 0732 | | 1145 | | 1313 | | 1638 | |
| Basse-Nendaz | 0739 | 0739 | 1139 | | 1321 | 1345 | 1632 | |

LES CONDÉMINES - BASSE-NENDAZ

| | | | | | | | | |
|----------------|--|------|------|--|------|--|------|--|
| Les Condémines | | 0730 | 1153 | | 1310 | | 1655 | |
| Moudonne | | 0735 | 1144 | | 1334 | | 1638 | |
| Basse-Nendaz | | 0746 | 1135 | | 1343 | | 1630 | |

Baar - Basse-Nendaz

| | | | | | | | | |
|--------------|--|------|------|--|------|--|------|--|
| Baar | | 0736 | 1139 | | 1330 | | 1638 | |
| Brignon | | 0741 | 1136 | | 1335 | | 1635 | |
| Beuson | | 0745 | 1134 | | 1338 | | 1633 | |
| Basse-Nendaz | | 0748 | 1131 | | 1341 | | 1630 | |

COR - BIEUDRON - APROZ - BASSE-NENDAZ

| | | | | | | | | |
|--------------|--|------|------|--|------|--|------|--|
| Bieudron | | 0715 | 1205 | | 1305 | | 1705 | |
| Aproz | | 0730 | 1152 | | 1320 | | 1647 | |
| Fey | | 0741 | 1143 | | 1331 | | 1638 | |
| Basse-Nendaz | | 0750 | 1135 | | 1340 | | 1630 | |

| | | | | | | | | |
|--------------|--|------|------|----------|------|--|------|--|
| Cor | | 0715 | 1155 | MERCREDI | 1313 | | 1705 | |
| Route de Cor | | | 1150 | MERCREDI | | | | |
| Aproz | | 0722 | | MERCREDI | 1323 | | 1655 | |

CLÈBES - VEYSONNAZ - BASSE-NENDAZ

| | | | | | | | | |
|--------------|--|------|------|--|------|--|------|--|
| Clèbes | | 0735 | 1150 | | 1325 | | 1645 | |
| Veysonnaz | | 0740 | 1145 | | 1330 | | 1640 | |
| Basse-Nendaz | | 0750 | 1135 | | 1340 | | 1630 | |